

## EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE L'OFFICE SOCIAL

SÉANCE DU 19 AVRIL 2023

PRÉSENTS :

Mme THILL-BIANCHI Rita, présidente  
M. ANZIL Giorgio,  
Mme BILTGEN Denise,  
Mme KIEFFER Colette,  
Mme VALLI Laura,  
Mme WAGENER Thérèse,  
M. WEALER Nico, membres

M. LUZZI Fabiana, secrétaire

Le Conseil d'Administration de l'Office Social ;

**Objet :**

**Création de deux postes à durée indéterminée et à raison de 40 heures par semaine, sous le régime du salarié à tâche intellectuelle (m/f) appartenant à la catégorie d'indemnité A, groupe d'indemnité A2, sous-groupe éducatif et psychosocial**

- Vu la loi du 28 juillet 2018 relative au revenu d'inclusion sociale ;
- Vu la lettre de démission au 1<sup>er</sup> avril 2023 de Madame Chloé Pallage (fonctionnaire communale) adressée au Conseil d'administration de l'Office Social d'Esch-sur-Alzette ;
- Vu la lettre relative au départ à la retraite au 1<sup>er</sup> mai 2023 de Monsieur Erhard Kaiser (fonctionnaire communal) adressée au Collège des Bourgmestre et Echevins de l'Administration communale d'Esch-sur-Alzette ;
- Considérant qu'aucune candidature remplissant les conditions pour l'occupation d'un poste de fonctionnaire communal ou d'employé communal n'est parvenue à l'Office Social d'Esch-sur-Alzette et qu'il y a lieu de pourvoir au remplacement de Madame Chloé Pallage et de Monsieur Erhard Kaiser, tous deux agents régionaux d'inclusion sociale auprès de l'Office Social Esch-sur-Alzette ;

décide  
à l'unanimité

de créer deux postes à raison de 40 heures par semaine, sous le régime du salarié à tâche intellectuelle (m/f) appartenant à la catégorie d'indemnité A, groupe d'indemnité A2, sous-groupe éducatif et psychosocial.

En séance

Date qu'en tête

Suivent les signatures

